

Bulletin d'information 2021

TABLE DES MATIÈRES

- 2** Rapport annuel de la présidente
- 4** Rapport annuel du secrétaire général
- 7** Assemblée générale gynécologie suisse
- 8** Rapport annuel du département formation postgraduée et continue
- 13** Rapport annuel Portail de formation en ligne EGONE
- 16** Rapport annuel du Comité scientifique de gynécologie suisse SSGO
- 18** Rapport annuel DRG – Tarifs soins stationnaires
- 21** Rapport annuel de la Commission Assurance Qualité
- 24** Rapport annuel du Forum des Jeunes
- 29** Rapport annuel Group du travail L'endocrinologie gynécologique et la médecine de la reproduction (GTER)
- 31** Rapport annuel de l'association pour l'urogynécologie et les pathologies du plancher pelvien (AUG)
- 34** Rapport annuel Group du travail pour la gynécologie et de l'obstétrique psychosomatique (GTGOP)
- 35** Rapport annuel Gynea – Groupement suisse de gynécologie de l'enfant et de l'adolescente
- 41** Rapport annuel de l'Académie de médecine foeto-maternelle (AMFM)
- 42** Rapport annuel du groupe de travail activités humanitaires GTAH
- 43** Rapport de Promotion allaitement maternel Suisse
- 45** Rapport annuel de la SGUMGO
- 46** Rapport annuel de la Société Suisse de Médecine de la Reproduction (SSMR)
- 52** Rapport annuel de la Société Suisse d'Endocrinologie Gynécologique et Ménopause (SSEGM)
- 54** Rapport annuel Conférence des médecins-chefs de service de gynécologie
- 55** Rapport annuel de la Société Suisse de Sénologie (SSS)

Rapport annuel de la présidente

Dresse Irène Dingeldein, Présidente de gynécologie suisse

Dans le doute, il faut faire le bon choix...

Karl Kraus

La période qui précède la fin d'un mandat est le temps de la réflexion et de la rétrospective. Le programme obligatoire est terminé, viennent maintenant les figures libres dans le rôle de past-présidente.

En raison de la pandémie, tout ne s'est pas passé comme d'habitude ni selon nos plans. Le congrès annuel prévu à Lausanne a dû être annulé. Les prix pour les vidéos et les posters ont malgré tout pu être décernés. Le programme, mis au point de longue date, a entre-temps été remanié et sera en grande partie repris lors du congrès 2021 de la SSGO à Interlaken. Nous nous réjouissons à présent vivement de retrouver enfin le « feeling » des rencontres présentiels, grâce à une autorisation spéciale pour 600 personnes. Par chance, nous avons pu convaincre Bruno Imthurn de rester président de notre Conseil scientifique quelque temps.

Tout au long de l'année écoulée, de nouvelles questions au sujet du processus en cas de COVID-19 n'ont cessé de se poser. Elles devaient être traitées rapidement, ce dont une équipe interdisciplinaire (composée entre autres de D. Baud et de D. Surbek) s'est brillamment chargée en collaboration avec l'OFSP.

Continuer d'accorder la priorité absolue à la qualité était et reste un enjeu clé. La Commission Assurance Qualité dirigée par D. Daniel Surbek a, l'an dernier aussi, élaboré et adapté plusieurs directives S3 conjointement avec la DGGG et l'OeGGG. Les membres peuvent ainsi les mettre judicieusement en œuvre.

Le département Formation initiale, postgraduée et continue de F. Maurer n'a pas eu le temps long non plus. En coopération avec l'ISFM, il évalue et définit constamment des structures raisonnables et modernes pour les possibilités de formation continue. La création du titre de formation approfondie en gynécologie opératoire a agité l'année 2008. Il s'assortissait du délai de transition habituel de 10 ans pour la soumission des demandes. Les personnes qui ne s'étaient pas manifestées au 30 juin 2018 ne pouvai-

ent plus bénéficier des dispositions transitoires. D'un autre côté, on peut supposer que si l'absence de titre ne les a pas empêchées d'opérer pendant 10 ans, c'est que celui-ci ne revêt une importance existentielle. Néanmoins, suite aux nombreuses demandes, la SSGO s'est efforcée de trouver une solution pour les gynécologues hors délai.

Les négociations tarifaires continuent, elles aussi, de faire partie de l'ordre du jour. Pierre Villars et Klaus Hildebrand luttent inlassablement pour nous en première ligne. Nous nous battons actuellement pour l'exemption de franchise dès le début de la grossesse en cas de maladie. Autant ce point peut sembler évident, autant les questions qui l'entourent sont délicates lorsqu'il s'agit d'éviter toute injustice. Nous nous efforcerons également d'obtenir une intervention parlementaire au sujet des défis que pose la rémunération des consultations gynécologiques préventives, notamment anticonceptionnelles et préconceptionnelles.

Avec le recul, ce fut une belle année, même si, pour être honnête, elle a été éprouvante. L'absence de contacts directs et le manque de réunions d'information qui en a découlé n'ont pas facilité mon travail de présidente. Je me suis habituée aux sessions Zoom, même si leurs débuts et fins abrupts me laissent un sentiment d'inachevé.

J'ai toujours considéré la Conférence de planification comme un instrument essentiel, parce qu'elle permet les échanges avec les membres des différentes régions. Les discussions ont parfois été animées, mais c'est aussi à cela qu'elle sert.

Grâce à l'aide précieuse de « mon » secrétaire général Thom Eggimann, de l'ensemble du Comité et de Madame El Hamouri au secrétariat, j'ai pu affronter les tempêtes de l'année écoulée.

Je remercie de tout cœur les membres du Comité, de même que ceux de la Conférence de planification, pour leur formidable collaboration.

Et merci à vous aussi bien sûr, chers membres, qui m'avez régulièrement soutenue et encouragée. À ceux qui se sont sentis délaissés, je demande de faire preuve de compréhension et d'indulgence.

Rapport annuel du secrétaire général

Dr Thomas Eggimann

Chères et chers collègues,

Quelle année !

Bien des choses ont changé et nous avons tous connu, notamment au printemps, des mois intenses et exigeants.

Qui aurait cru en janvier, lorsqu'un nouveau type de coronavirus a été signalé à Wuhan, qu'un confinement serait décrété du 17 mars au 27 avril ?

Dans le cadre de la situation extraordinaire, toutes les activités de routine, à l'exception du suivi de grossesse et des contrôles post-interventionnels et d'urgence, de même que toutes les opérations non urgentes, nous ont été interdites. Cela a entraîné, selon le collectif des cabinets et cliniques, un effondrement du chiffre d'affaires de 50 à près de 90 %. Nos collègues étaient très déstabilisés et certains ont même exprimé des craintes existentielles. Beaucoup ont mis à profit la possibilité de demander l'indemnité de réduction de l'horaire de travail, au moins pour le personnel. Celles et ceux qui n'avaient pas constitué leur cabinet en SA ou en Sàrl étaient au moins un peu désavantagés, les médecins et avocats ne pouvant jusqu'à récemment pas prétendre à l'allocation pour perte de gain en tant qu'entreprises individuelles.

Le nombre de demandes reçues par le secrétariat a par conséquent explosé durant cette période. La boîte mail débordait et le nombre d'appels était en forte hausse.

Pourtant, nous avons aussi appris certaines choses : les événements et les réunions qui étaient jusqu'ici jugés essentiels peuvent finalement tout aussi bien avoir lieu en vidéoconférence. Si la partie informelle en a sans doute un peu souffert, la qualité des contenus semble par contre être restée la même. Malgré tout, certains examens écrits ont pour la première fois dû être annulés. La commission d'examen a dû se résoudre à cette mesure le cœur lourd.

Tout le monde s'attendait à une seconde vague pandémique à l'automne. Sa violence et le fait que le secteur de la santé soit à nouveau mis à très rude épreuve ont néanmoins surpris. Toutefois, les autorités avaient tiré certains enseignements de la première vague et une partie des mesures a été prise de manière plus différenciée. En dehors des plannings de chirurgie élective adaptés en fonction de la situation et des tenues de protection pour les parturientes positives au COVID, les gynécologues s'en sont fort bien sortis.

Mais l'année passée a aussi été marquée par d'autres défis, les finances de l'association faisant partie des plus agréables.

Quoique la soumission du TARDOC à l'été 2019 n'ait en aucun cas marqué la fin de la discussion tarifaire, je me concentrerai sur d'autres sujets cette année.

La « qualité » de la médecine fait beaucoup de bruit en politique en ce moment. On pourrait presque croire que le corps médical s'est désintéressé de la qualité pendant des années et est resté ignorant en la matière. Sous la direction de la CAQ, la SSGO publie pourtant depuis longtemps des avis d'experts, des directives, des protocoles d'information, etc. Les discussions concernant le nombre minimum de cas marqueront une autre étape. Un groupe de travail diversifié, dirigé par le Prof. Mathias Fehr, a rédigé une prise de position à ce sujet. Les feedback n'ont pas tous été positifs. La SSGO n'en est pas moins convaincue que certaines exigences minimales doivent être respectées dans l'intérêt du bien-être de la patiente et qu'il ne faut plus que tout le monde fasse tout. La SSGO utilise pour la première fois la prise de position en tant que base dans le cadre de la discussion avec le canton de Zurich. Reste à savoir si le débat sur la MHS ne rendra pas ces efforts inutiles.

La conjoncture économique et la faiblesse des taux d'intérêt n'épargnent pas la SSGO. Alors que je me réjouissais de la solidité de la situation financière de l'association et d'un patrimoine en hausse dans le dernier rapport annuel, nous sommes à présent confrontés à des taux d'intérêt négatifs. Deux stratégies ont été discutées au Comité : utilisation sur le mar-

ché financier ou réduction des réserves. Après de longues discussions, c'est cette dernière option qui a été retenue. Les projets tels que la promotion de la relève ou la traduction en anglais de tous les protocoles d'information sont quelques idées. À cela s'ajoutent l'octroi décidé l'année précédente de CHF 50 000.– par an pour les actions humanitaires et le Bayer SSGO Grant. Cela nous permettra de réduire les réserves de moitié en cinq ans. Les cotisations des membres ont également été revues à la baisse, ce qui est rare dans les sociétés de discipline médicale. L'entrée au congrès sera désormais gratuite pour les jeunes collègues membres de la SSGO et du Forum des Jeunes.

La FMCH, seule organisation faîtière des médecins avec activité chirurgicale et invasive, était confrontée à une véritable crise fin 2019. Après une discussion budgétaire quelque peu houleuse en séance plénière, elle a dû annoncer un découvert. Fait aggravant, diverses associations professionnelles estimaient qu'elles s'en sortiraient mieux seules sur le plan politique et qu'elles n'avaient plus besoin d'une organisation faîtière. Je représente depuis bientôt 6 ans la SSGO à l'assemblée des délégués (ancien comité directeur élargi) de la FMCH et j'appartiens au groupe FMCH à l'assemblée des délégués de la FMH.

Je pense que les priorités thématiques de la FMCH n'ont pas toujours été les meilleures, mais que le processus stratégique entamé nous a donné la possibilité de rectifier le tir.

Au final, ne plus être solidaire est la chose la plus stupide que le corps médical puisse faire en période difficile. C'est pourquoi je suis fermement convaincu que nous avons besoin d'une FMCH forte. La situation financière actuelle de la SSGO permet d'acquitter jusqu'à CHF 200.– de cotisation FMCH par an et par membre sans augmenter la cotisation SSGO.

Je profite de l'occasion pour remercier notre présidente Irène Dingeldein, les membres du Comité, les groupes de travail de la SSGO et l'équipe du secrétariat, en particulier Sarah El Hamouri, pour les diverses missions spéciales qu'ils ont assumées et pour leur formidable collaboration !

Salutations collégiales, Th. Eggimann

Assemblée générale gynécologie suisse

Vendredi, 25 juin 2021, 12h30 - 14h00 • Congress Centre Kursaal Interlaken

Ordre du jour

1. Salutations du président, adoption de l'ordre du jour, élection des scrutateurs
2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 28 juin 2019 à Saint Gall
3. Décès
4. Rapport annuel de la présidente
5. Rapport annuel du secrétaire général
6. Rapports annuels des responsables de départements
7. Rapports, requêtes et recommandations des différents groupes et communautés de travail, commissions et départements
8. Comptes annuels 2020 – rapport du caissier (les comptes annuels seront transmis par e-mail aux membres ordinaires) – Dr F. Dreher
9. Rapport des réviseurs, prise de connaissance
10. Adoption des comptes annuels 2020 - décharge au comité
11. Budget 2021 et plan financier (présentation) – adoption
12. Élection de l'organe de révision –
demande du comité : CORE (Cotting Treuhand)
13. Élections :
 - Président : Dr Roger Rytz
 - Vice-président : Prof. Dr Michel David Mueller
 - Comité : Représentant du GTER : PD Dr Gideon Sartorius (successeur de Sabine Steimann)
14. Tarifs/TARCO : présentation des Drs P. Villars et K. Hildebrand
15. Fixation du montant des cotisations
Proposition de Dr Dorothea Egli : ajustement des cotisations en fonction du taux d'occupation
16. Informations
 - congrès annuel 2022 à Saint Gall du 23 au 25 juin 2021
17. Divers

Dresse Irène Dingeldein, présidente gynécologie suisse

Rapport annuel du département formation postgraduée et continue

Dresse Franziska Maurer

Le COVID-19 a marqué l'année 2020 plus qu'aucun autre événement et a changé durablement le monde. Quel a été l'impact du coronavirus sur le département formation postgraduée et continue ? Je résume volontiers l'essentiel ici.

Épreuves écrites (examen de base, examen de spécialiste 1^{re} partie) :

Dès le premier confinement au printemps 2020, la commission des examens a pris contact avec l'IML (Institut d'enseignement médical) et a entamé les démarches nécessaires pour pouvoir organiser un « examen à grande échelle », avec jusqu'à 250 candidat-e-s, en cas de seconde vague. Le grand hall d'exposition de la BEA a été loué et un plan de protection (distanciation, entrées et sorties séparées, protocole sanitaire, etc.) a été mis au point. Au sein de la commission des examens, nous étions convaincus que l'examen de base, de même que la première partie écrite de l'examen de spécialiste, pouvaient être réalisés.

Tout a changé avec l'arrivée de la deuxième vague et les directives fédérales, cantonales et internes aux hôpitaux au regard des « rassemblements de plusieurs personnes » qui en ont découlé.

Plusieurs réunions entre la commission des examens et l'IML ont eu lieu en urgence pour discuter de fond en comble de toutes les éventualités et possibilités. L'ensemble était encore compliqué par les directives des autorités qui changeaient presque de jour en jour. Après de longues tergiversations, nous avons pu obtenir, grâce à une décision du gouvernement bernois, l'autorisation d'effectuer la première partie de l'examen de spécialiste.

Comme les candidat-e-s passent généralement l'examen de base au cours de la deuxième ou, au plus tard, de la troisième année de formation postgraduée, et qu'un report de six mois ne risque donc pas d'avoir des conséquences radicales sur leur carrière, nous avons jugé cette solution satisfaisante. À de très rares exceptions près, les assistant-e-s comme leurs supérieur-e-s hiérarchiques l'ont compris.

La date des prochaines épreuves écrites de l'examen de base et de la première partie de l'examen de spécialiste a déjà été fixée au 19.06.2021.

Épreuves orales (deuxième partie de l'examen de spécialiste) :

En raison du gel des visites dans les hôpitaux décidé au printemps, les épreuves orales ont dû être reportées à l'été. Au mois de juin, il y a donc eu un véritable « feu d'artifice d'examens ».

Programme de formation postgraduée de spécialiste en gynécologie et obstétrique :

L'actuel programme de formation postgraduée de spécialiste en gynécologie et obstétrique a été élaboré par mon prédécesseur en 2006 et mis en œuvre au 01.07.2008. Nous constatons depuis pas mal de temps déjà qu'il ne répond plus aux besoins actuels. En ce moment, et c'est compréhensible, les assistant-e-s donnent la priorité à la réalisation des opérations nécessaires dans le laps de temps le plus court possible, tandis que la théorie correspondante est souvent « reléguée au second plan ». C'est pourquoi un nouveau programme a été élaboré en 2020 en collaboration avec des représentants de la Conférence des médecins-chefs de service. Son objectif est de mettre en place un traitement par thème de notre discipline. La théorie sous forme de cours blocs obligatoires doit être étroitement liée aux interventions requises. Exemple : en obstétrique, un certain nombre d'accouchements, d'extractions instrumentales et de césariennes est exigé, mais il s'y ajoute des cours blocs tels que « Start4Neo » et « Urgences en obstétrique ». En outre, plusieurs présentations de cas sous forme de dossiers, comprenant l'anamnèse, le tableau clinique, le diagnostic, le traitement et les références bibliographiques, doivent être réalisées et compilées.

Il est désormais possible de comptabiliser jusqu'à 12 mois d'expérience pratique, ce qui constitue un grand changement.

Le nouveau programme a été soumis au Comité et aux membres des Conférences des médecins-chefs de service et de planification au printemps. Les débats ont été extrêmement animés et constructifs. De nombreuses idées supplémentaires, également proposées par les différents groupes de travail de notre société, ont encore été intégrées au programme. Le programme révisé a été présenté à l'automne 2020.

Programme de formation approfondie en gynécologie-obstétrique opératoire :

Depuis un certain temps déjà, nos collègues du secteur privé se plaignent de ne pas trouver de successeurs ayant une formation approfondie opératoire pour reprendre leur cabinet.

Je m'étais renseignée auprès de différents établissements de formation postgraduée en Suisse et auprès de chef-fe-s de clinique en cours de formation approfondie opératoire. Il en était ressorti que le problème tenait principalement aux interventions exigées en urogynécologie et en sénologie. La situation a été discutée dès 2019 lors de la Conférence des médecins-chefs de service et une demande de retrait des interventions urogynécologiques et mammaires du programme actuel a ensuite été soumise à l'ISFM. Elle a été acceptée, mais à la condition qu'un programme révisé et moderne de formation approfondie en gynécologie opératoire soit rapidement présenté.

Le principal changement réside dans une légère augmentation du nombre d'hystérectomies, mais il a à nouveau été réparti entre des sous-catégories, à savoir hystérectomies abdominales, vaginales et laparoscopiques. Il a été souligné à juste titre que ces derniers temps, les porteurs du titre de formation approfondie ont été formés presque exclusivement à la réalisation d'hystérectomies laparoscopiques, ce point a été corrigé. L'introduction du diplôme européen de laparoscopie GESEA constitue un autre changement. La théorie et la pratique sont harmonisées avec la formation postgraduée européenne sur la base de ce diplôme. Chacun de nous peut étudier les films didactiques théoriques du GESEA sur le site de l'European Academy of Gynaecological Surgery (www.europeanacademy.org).

Le programme de formation approfondie opératoire a lui aussi été présenté deux fois aux membres du Comité de la SSGO, de la Conférence des médecins-chefs de service et aux membres de la SSGO par le biais de la Conférence de planification.

Le nouveau programme de formation de spécialiste et le nouveau programme de formation approfondie opératoire ont tous deux été déposés auprès de l'ISFM et seront examinés lors des réunions du Comité de l'ISFM en 2021.

Formation approfondie en gynécologie-obstétrique opératoire après les dispositions transitoires :

Comme mentionné ci-dessus, l'actuel programme de formation de spécialiste a été introduit en 2008. À l'époque, le programme précédemment en vigueur, qui contenait l'actuelle formation approfondie opératoire, avait assez facilement pu être converti en titre de spécialiste en gynécologie et obstétrique et en titre de formation approfondie en gynécologie-obstétrique opératoire. En juin 2018, les dispositions transitoires courantes, qui s'appliquent généralement à l'ISFM pendant une période de 10 ans lorsque de nouveaux programmes sont introduits, ont expiré. Début 2020, des collègues de Suisse romande ont envoyé un courrier juridique à l'ISFM pour demander le titre. La demande a été soumise au Comité de l'ISFM.

Au départ, celui-ci, composé de 27 membres issus de diverses sociétés de discipline médicale, de la Conférence des directeurs d'hôpitaux et de facultés de médecine, ainsi que de représentants des caisses-maladie, était très hostile à cette demande. L'idée que « si on ne remarque pas pendant 10 ans qu'on n'a pas un titre, c'est qu'on n'en a pas besoin » prévalait. Après une discussion intense et véhémement, les membres du Comité ont accepté de réintroduire les dispositions transitoires pour une courte période (jusqu'à la fin 2021) et d'accorder finalement malgré tout le titre aux candidat-e-s qui souhaitent faire attester leurs compétences opératoires par un examen sans avoir à satisfaire aux exigences actuelles. Plusieurs candidat-e-s se sont déjà inscrit-e-s à cet examen.

Il est important de rappeler que les caisses-maladie n'exigent pas ce titre pour la facturation des opérations.

Formation continue :

2020 a été l'année des discussions sur les crédits de formation continue pouvant être obtenus par e-learning. Jusqu'en juin de l'an dernier, la formation en ligne ne permettait d'obtenir que 10 des 50 crédits nécessaires. À l'époque, la réunion de la Commission de formation continue de l'ISFM tenait à ces dix crédits, mais était prête à renoncer sans formalités à 25 crédits compte tenu du manque de congrès et de possibilités de formations continues « physiques ».

À la fin de l'année, 10 crédits supplémentaires ont été abandonnés, de sorte qu'avec les 10 crédits en ligne possibles et par exemple 5 formations continues internes ou Tumorboards, les 15 crédits restants pouvaient être atteints sans problème.

À partir de 2021, le nombre de crédits pour la formation continue en ligne a pu être porté à 25. Même si la Commission de la formation continue du Conseil fédéral est parfaitement consciente des avantages de l'e-learning (COVID !, protection du climat !, gain de temps), elle tient pour l'instant à ce que la moitié des crédits requis soit obtenue lors de formations continues présentiels, qui seules peuvent garantir la dimension émotionnelle de l'apprentissage.

Diplôme de formation continue :

J'ai appris par des membres zurichois de la société que la direction de la santé de Zurich exige un diplôme de formation continue valide. Je souhaite donc interpeller tous les membres qui n'en ont pas et les rendre attentifs au fait que tôt ou tard, toutes les autorités cantonales l'exigeront.

Rapport annuel Portail de formation en ligne EGONE

Prof. René Hornung/ Dr Marc Otto/ Cristina Gassmann

Lead

La coopération entre les auteurs, les Chief Editors, le conseil spécialisé et pnn ag repose sur une base solide. En 2020, EGONE a pu s'appuyer sur le concours de nombreux auteurs et la mise à jour a pu progresser à grands pas, mais elle reste en retard sur le calendrier ambitieux. La nouvelle plateforme mobile est très bien accueillie par les étudiants et est particulièrement appréciée en ces temps de pandémie.

Text

EGONE, la formation en ligne pour les domaines de spécialité gynécologie, obstétrique, néonatalogie et endocrinologie, s'adresse aux étudiant-e-s en médecine avec EGONEbasic et aux médecins en formation postgraduée de spécialiste avec EGONEplus, ainsi qu'à tous les membres de gynécologie suisse SSGO.

L'anglais est la langue principale d'EGONE, avec l'allemand ou le français en seconde langue. En 2020 aussi, EGONE a bénéficié d'un énorme soutien de nombreux médecins spécialistes, qui ont participé en tant que Chief Editors, auteurs, réviseurs ou correcteurs. Nous les en remercions tous vivement.

Grâce aux vidéoconférences mensuelles avec les Chief Editors de toute la Suisse, un bon rythme de travail a pu être mis en place. Début 2021, 38 chapitres avaient été mis à jour et étaient disponibles en anglais. La version anglaise de 3 autres chapitres était encore en cours d'élaboration et 38 chapitres supplémentaires étaient en révision par des auteurs spécialisés. On recherchait encore des auteurs pour 6 scénarios. L'évaluation de 4 scénarios était en cours et celle d'un seul autre n'avait pas encore débuté.

EGONE offre désormais aussi de la place aux rapports de congrès. En 2020, le rapport de Prof. Viola Heinzlmann et du Dr Marcus Vetter, privat-docent, sur les temps forts de l'ASCO 2020 a par exemple pu être mis en ligne en tant que deuxième publication avec l'aimable autorisation de LEADING OPINIONS, Hematology & Oncology.

Depuis l'an dernier, tous les groupes d'utilisateurs travaillent sur la nouvelle plateforme EGONE : en plus des quelque 1000 étudiants en Suisse qui ont accès à la nouvelle plateforme depuis 2019, les établissements de formation postgraduée avec plus de 250 médecins-assistants et les hôpitaux universitaires étrangers ont pu y passer en 2020. Et les feedback positifs sont nombreux.

Le financement de démarrage de gynécologie suisse SSGO s'est terminé en 2019. Depuis 2020, le prestataire de services extérieur pnn ag, fondé en tant que spin-off de l'EPF de Zurich, assume donc également la responsabilité économique. Malgré les contributions des nombreux centres de formation suisses, pnn ag doit trouver rapidement de nouveaux clients pour couvrir les frais de fonctionnement d'EGONE. Grâce à la nouvelle plateforme et aux nombreux chapitres mis à jour, il devrait être possible d'attirer davantage de clients étrangers.

Composition des instances 2021 :

Conseil spécialisé	Prof. René Hornung Dr Thomas Eggimann Prof. Viola Heinzelmänn-Schwarz Prof. Christian De Geyter Dr Cristian Bronz Prof. Seraina Schmid Prof. Begoña Martínez de Tejada Dr Marc Otto (pnn ag, assesseur) Dr Eric Giannoni, PD (assesseur)
Chief Editors	Prof. Viola Heinzelmänn-Schwarz Prof. Begoña Martínez de Tejada Prof. Olav Lapaire Prof. David Baud Prof. Christian De Geyter

Perspectives 2021

La nouvelle plateforme d'EGONE adaptée aux tablettes et aux smartphones est perfectionnée en continu. En 2021, les chapitres restants devraient être mis à jour et tous les scénarios devraient être publiés en anglais.

Nous remercions le conseil spécialisé, les Chief Editors et surtout les établissements de formation postgraduée et nos utilisateurs pour leur formidable soutien.

Module > EGONEplus

EGONEplus



Das E-Learning für die Weiterbildung zum Facharzt sowie für deren Fortbildung. Die Lerninhalte von vier klinisch-medizinischen Fachbereichen (Gynecology, Obstetrics, Neonatology und Endocrinology) sind in einem E-Learning integriert und wurden an den Universitäten Basel, Bern, Lausanne und Zürich entwickelt. EGONEplus lehnt an das E-Learning von EGONEbasic für Studierende der klinischen Medizin an mit zusätzlichen Kapiteln und relevanten Inhalte für die Weiter- und Fortbildung von Ärzten. EGONE garantiert Wissen auf neuestem Stand mit jährlichen Updates und ist in Deutsch und Französisch verfügbar. Ab Sommer 2018 werden erste Skripts auch in Englisch publiziert.

Gynecology EGONEplus



Genitalorgane



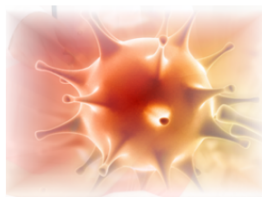
G01p Genitalorgane

Urogynäkologie



G02p Urogynäkologie

Infektiologie



G03p Gyn. Infektiologie



Rapport annuel du Comité scientifique de gynécologie suisse SSGO

Prof. Bruno Imthurn, président

L'organisation de la partie scientifique du congrès annuel de gynécologie suisse SSGO est l'une des principales missions du CS. Malheureusement, l'édition 2020 à l'EPF de Lausanne, déjà planifiée en détail, a dû être annulée en dernière minute du fait de la pandémie de coronavirus. Le GT Endoscopie gynécologique a néanmoins pu présenter ses exposés vidéo lors d'un webinaire. Les prix pour les meilleurs abstracts ont également pu être décernés.

Le Conseil scientifique (CS) est chargé des missions suivantes :

- conseiller le Comité de gynécologie suisse SSGO ;
- fait le lien entre les groupes de travail de gynécologie suisse SSGO, les sociétés scientifiques associées et le Comité de gynécologie suisse SSGO ;
- proposer des spécialistes pour les expertises ;
- mettre à disposition des experts pour la communication dans les médias sur les thèmes d'actualité spécifiques aux différentes disciplines ;
- composer le Comité scientifique du congrès annuel de gynécologie suisse SSGO ;
- proposer des experts pour les examens de spécialiste et de formation approfondie ;
- participer aux réunions du CS et de la Conférence de planification ;
- déléguer le président au Comité de gynécologie suisse SSGO.

Prof. Viola Heinzelmann a rejoint le Conseil scientifique au cours de l'exercice sous revue. Elle y succède au Prof. Daniel Fink en tant que représentante du groupe de travail Oncologie gynécologique (GTO). Prof. Olav Lapaire à quant à lui rejoint le Conseil scientifique en qualité de représentant de l'AMFM à la suite du Dr Markus Hodel.

Je souhaite la bienvenue parmi nous aux nouveaux membres du Conseil scientifique Viola Heinzelmann et Olav Lapaire et je remercie Daniel Fink et Markus Hodel pour leur engagement et le travail accompli.

Membres

Prof. B. Imthurn, Zurich, Président et délégué au Comité de gynécologie suisse
Prof. D. Baud, Lausanne, Vice-président

Conférence des médecins-chefs de service de gynécologie, Dresse Seraina Schmid, PD, Médecin-chef, clinique de gynécologie, Hôpital de Grabs, 9472 Grabs / seraina.schmid@srrws.ch

Association pour l'urogynécologie et la pathologie du plancher pelvien (AUG), Dresse Cornelia Betschart Meier, PD, clinique de gynécologie, hôpital universitaire, 8091 Zurich / cornelia.betschart@usz.ch

Groupe de travail pour l'oncologie gynécologique (AGO), Prof. Viola Heinzlmann, Directrice clinique de gynécologie et obstétrique, Médecin-chef Gynécologie/ Gyn. Oncologie, Hôpital universitaire de Bâle, Spitalstrasse 21, 4031 Bâle / viola.heinzlmann@usb.ch

Groupe de travail de l'endoscopie gynécologique (AGE), Prof. Michael D. Mueller, co-directeur, clinique de gynécologie, Inselspital de Berne, Effingerstrasse 102, 3010 Berne / michel.mueller@insel.ch

Groupe de travail de médecine fœto-maternelle (AMFM), Prof. Olav Lapaire, Médecin-chef adjointe Obstétrique et médecine de la grossesse, Hôpital universitaire de Bâle, Spitalstrasse 21, 4031 Bâle / olav.lapaire@usb.ch

Société suisse de médecine de la reproduction (SSMR), Prof. Michael von Wolff, Médecin-chef du service d'endocrinologie gynécologique et de médecine de la reproduction, Inselspital de Berne, Effingerstrasse 102, 3010 Berne / michael.vonwolff@insel.ch

Société Suisse de Sénologie (SSS), Dresse Cornelia Leo, PD, Directrice du Centre interdisciplinaire du sein de Baden, médecin-chef de l'Hôpital cantonal de Baden, département Femmes et enfants, 5404 Baden / cornelia.leo@ksb.ch

Société Suisse de Ménopause (SSM), Prof. Petra Stute, Médecin-chef adjointe du service d'endocrinologie gynécologique et de médecine de la reproduction, Inselspital de Berne, Effingerstrasse 102, 3010 Berne / petra.stute@insel.ch

Société Suisse d'Ultrason en Médecine et Biologie (SSUMB), Dr Tilo Burkhardt, PD, clinique d'obstétrique, hôpital universitaire, 8091 Zurich / tilo.burkhardt@usz.ch

Groupe de travail pour la coloscopie et la pathologie du col utérin (GTCOL), Dresse Brigitte Frey Tirri, Médecin-chef, clinique de gynécologie, hôpital cantonal, 4410 Liestal / brigitte.frey@ksbl.ch

Groupe de travail de l'endocrinologie gynécologique et de la médecine de la reproduction (GTER), Dresse Sabine Steimann, Clinique St. Anna, 6006 Lucerne / sabine.steimann@hirslanden.ch

Groupe de travail suisse pour la gynécologie & l'obstétrique psychosomatique (GTGOP), Prof. Manuella Epiney, gynécologie et obstétrique, 30 bld de la Cluse, HUG, 1211 Genève 14 / manuella.epiney@hcuge.ch

Groupe de travail de la gynécologie de l'enfant et de l'adolescente (GYNEA), Dresse Ruth Draths, Frauenpraxis Buchenhof, Buchenstrasse 8, 6210 Sursee / ruth.draths@frauenpraxis-buchenhof.ch

Groupe de travail Projets humanitaires (GTAH), Dresse Monika Mueller Sapin, Grand-Rue 69, 1700 Fribourg / muellersapin@bluewin.ch

Président du Comité pour les Abstracts, Prof. David Baud, département de gynécologie-obstétrique et génétique, CHUV, Rue du Bugnon 46, 1011 Lausanne / david.baud@chuv.ch

Rapport annuel DRG – Tarifs soins stationnaires

Dr Klaus Hildebrand

Dans le **domaine AOS**, la **version 10.0 de SwissDRG** est valable pour l'année 2021 en cours. Il s'agit des données de prestations et de coûts plausibilisées des 131 hôpitaux de réseau (92 % des cas somatiques aigus) de l'année 2018. Il existe entre-temps plus de 1068 DRG et 135 rémunérations supplémentaires (ZE). Cette année encore notre société de discipline médicale a présenté diverses demandes en plus de celles des hôpitaux, notamment dans le domaine des carcinomes mammaires et des descentes d'organes.

En ce qui concerne les **carcinomes mammaires**, il convient de noter que le remboursement des procédures unilatérales et bilatérales est désormais plus différencié, à l'exception des reconstructions par lambeaux musculocutanés libres (revenus identiques que l'intervention soit unilatérale ou bilatérale). Certaines incitations erronées en faveur d'une procédure en deux temps persistent, des demandes correspondantes ont été soumises.

En **urogynécologie**, on constate aussi une tendance à une rémunération plus différenciée des procédures avec ou sans implant, mais uniquement pour les opérations de cystocèle/rectocèle vaginale. Une demande au sujet des treillis coûteux a également été soumise à SwissDRG.

En ce qui concerne les interventions lors de descentes du rectum, le système distingue toujours le prolapsus rectal et la rectocèle. Le diagnostic de prolapsus est associé à un DRG « G » (Maladies et troubles des organes digestifs) tandis que la rectocèle est affectée aux maladies et troubles des organes génitaux féminins avec un DRG « N ». Une demande de meilleure rémunération basée sur une analyse de données a été déposée auprès de SwissDRG SA.

Évolution des cost-weights : tendance à une baisse minime, meilleure représentation des frais plus importants dans les cas complexes d'endométriose. Les cas d'hospitalisation avant l'accouchement sont eux aussi représentés de manière plus appropriée. Chez le nouveau-né, le séparateur de coûts est désormais davantage l'âge gestationnel que le poids à la naissance. Les **baserates** négociés au niveau cantonal sont actuellement assez stables.

Dans l'ensemble, d'importantes transformations en vue d'une meilleure représentation des cas très coûteux (brûlures graves, traitements intensifs de longue durée ou réadaptation précoce, par exemple) ont permis d'améliorer considérablement la qualité de la représentation des cas de traitement spécialisé et hautement spécialisé. D'autres changements dans le domaine de la néonatalogie et de la pédiatrie améliorent nettement leur représentation différenciée. Il n'existe toujours **pas** de délimitation homogène à l'échelle de la Suisse des prestations **d'intérêt général**, ce qui a une incidence directe sur le niveau absolu des coûts d'exploitation.

Dans le **domaine de la LCA**, le principal point à noter est celui des contrôles de la FINMA sur place chez les assureurs. Certains d'entre eux ont maintenant des difficultés considérables avec leurs contrats. À l'avenir, les contrats relatifs à des prestations médicales devront clairement faire apparaître une **valeur ajoutée**. La FINMA exige les principes suivants :

Les factures des prestataires médicaux (médecins, hôpitaux, etc.) doivent être transparentes et compréhensibles.

Seules les prestations supplémentaires, c'est-à-dire allant au-delà de celles couvertes par l'AOS, doivent être assumées par l'assurance-maladie complémentaire.

Les assureurs et les caisses d'assurance-maladie doivent disposer d'un système de controlling efficace, garantissant que l'indemnisation de ces prestations supplémentaires se situe dans une fourchette appropriée et plausible et que les assurés et leurs primes sont protégés contre les abus.

Toutefois, en tant qu'autorité de surveillance, la FINMA ne peut pas prescrire de modalités de droit civil en ce qui concerne la forme des contrats ou les modèles de facturation avec nous, les prestataires. Elle n'a pas de mandat légal pour le faire. C'est aux parties concernées qu'il incombe de mettre au point et de négocier des solutions viables. Il faut viser des contrats tripartites assureur/hôpital/médecins (agrés).

Comme les années précédentes, nous déconseillons vivement les solutions hâtives « DRG × facteur » pour la valeur ajoutée médicale. Elles ne sont pas transparentes en termes d'honoraires chirurgicaux et doivent donc être refusées. De grands groupes (Hirslanden ZH ou BBV+ à Berne) élaborent actuellement les modèles de valeur ajoutée exigés. Il est très important pour les médecins agréés de conclure des contrats avec les assureurs. Ils sont indépendants et ne sont pas employés par les hôpitaux !

Rapport annuel de la Commission Assurance Qualité

Prof. Daniel Surbek

La Commission Assurance Qualité de gynécologie suisse SSGO aurait dû se réunir à trois reprises en 2020, pendant 2,5 heures à chaque fois. La réunion du 1er mai a dû être annulée en raison de la pandémie de coronavirus. La réunion d'août a eu lieu dans les locaux du Vatter Business Center, Bärenplatz 2. Du fait de la seconde vague de COVID-19, la réunion de novembre a été organisée via Zoom, afin d'offrir une protection optimale aux membres de la CAQ. En moyenne, 13 membres étaient présents à ces réunions.

Les documents suivants ont été finalisés et mis en ligne dans le courant de l'année 2020 :

- Mise à jour de l'avis d'experts n° 59 Préservation de la fertilité chez les femmes et les hommes en âge de procréer (nouvelles directives pour la prise en charge des coûts)
- Avis d'experts n° 64 Salpingectomie opportuniste pour la réduction du risque de carcinome ovarien
- Avis d'experts n° 65 Interruption de grossesse par méthode médicamenteuse au premier trimestre
- Avis d'experts n° 68 Recommandations pour l'administration d'immunoglobulines anti-D pendant la grossesse
- Avis d'experts n° 71 Guide décisionnel sur le nombre d'embryons à transférer dans les cycles de procréation médicalement assistée
- Guide pour l'entretien médical d'information (révision)
- Ajout des dommages liés aux malpositions dans les protocoles d'information existants sur les interventions chirurgicales
- Diverses recommandations de la SSGO sur le COVID-19 et la grossesse en collaboration avec l'AMFM, l'OFSP et le SECO

Les documents ci-après sont encore en cours de réalisation :

- Avis d'experts n° 69 Infection à coronavirus COVID-19
- Avis d'experts n° 70 Virus Zika et grossesse (remplace le n° 46)
- Révision de l'avis d'experts Vaccination HPV (remplace le n° 18)
- Révision de l'avis d'experts Conservation du sang du cordon (remplace le n° 24)

- Avis d'experts Risque thromboembolique sous contraception hormonale (actualisation de l'AE n° 35)
- Nouvel avis d'experts sur l'hyperandrogénie
- Nouvel avis d'experts sur la thérapie laser en urogynécologie
- Révision de l'avis d'experts Risque thromboembolique sous contraception hormonale
- Actualisation de la fiche d'information sur les treillis (meshes)
- Révision de l'avis d'experts sur les biomarqueurs dans le diagnostic de la pré-éclampsie
- Révision de l'avis d'experts CMV et grossesse

Infection à coronavirus COVID-19, grossesse et accouchement

La CAQ s'est, bien entendu, elle aussi penchée sur le sujet du COVID-19. Au printemps 2020, les experts sont d'abord partis de l'hypothèse que les femmes enceintes ne faisaient pas partie des groupes à risque. Les données ont ensuite changé au cours de l'été. Les recommandations pour la prise en charge des femmes enceintes pendant la pandémie de COVID-19 ont été mises en ligne sur le site Web de la SSGO dès le début du mois d'août. Elles seront également publiées prochainement sous la forme d'un avis d'experts.

Lignes directrices DGGG-SSGO-OeGGG

La CAQ a examiné plusieurs lignes directrices DGGG-SSGO-OeGGG et en a débattu. La CAQ a obtenu, par décision du Comité de la SSGO, que le délai de consultation pour les lignes directrices élaborées soit porté à 6 mois. Il ne s'agit pas de paralyser la ligne directrice à la DGGG et à l'OeGG, mais de garantir un délai suffisamment long pour qu'un addendum pour la Suisse puisse être formulé si nécessaire. La ligne directrice ne sera publiée sur le site Web de la SSGO qu'après ce délai et l'adaptation aux conditions suisses.

Mon assistante, Mme Christa Twellmann, s'est à nouveau chargée des procès-verbaux de réunion et de la coordination administrative en 2020.

Je tiens ici à remercier tous les membres de la Commission Assurance Qualité, ainsi que Mme Twellmann, pour l'engagement dont ils ont une fois de plus fait preuve en 2020. Un grand merci aussi aux nombreuses auteures et aux nombreux auteurs extérieurs à la Commission qui ont collaboré aux avis d'experts, aux guidelines SSGO et aux lignes directrices DGGG-SSGO-OeGGG. Je suis convaincu que cet important travail contribue à maintenir un haut niveau de qualité de la gynécologie et de l'obstétrique en Suisse, ce qui bénéficie en fin de compte à nos patientes.

Membres de la Commission Assurance Qualité (décembre 2019)

Dresse Regula E. Bürki
Dresse Irène Dingeldein (présidente SSGO, ex officio)
Dr Thomas Eggimann
Dr David Ehm
Mme Barbara Gassmann (représentation OSP, nouveau)
Dresse Verena Geissbühler, PD
Dr Felix Haberthür
Dr Thomas Hess
Dr Christoph Honegger
Prof. Irene Hösl
Prof. Olivier Irion
Dr André Kind
Dresse Saira-Christine Renteria
Dr Michael Singer
Dresse Isabelle Streuli, PD
Prof. Petra Stute
Prof. Daniel Surbek
Dresse Stephanie von Orelli, maîtresse d'enseignement clinique

Rapport annuel du Forum des Jeunes

Dr Benedict Krischer, MPH

Chères et chers collègues,

Il est difficile de rédiger un rapport annuel 2020 sans parler de la pandémie de COVID-19, tant elle a eu et continue d'avoir des répercussions importantes sur la vie de notre association, en plus de notre vie professionnelle et personnelle. L'une de nos activités essentielles est la mise en réseau des médecins-assistantes et assistants et l'actuelle absence forcée de contacts personnels la restreint douloureusement. Nous avons néanmoins, cette année encore, fait tout notre possible pour défendre les intérêts des jeunes gynécologues. L'année sous revue a en effet été particulièrement riche dans le domaine de la formation postgraduée. Vous trouverez plus d'informations dans les différents articles ci-dessous.

Je tiens à remercier tous les membres du comité qui, en plus de leurs obligations professionnelles, familiales et privées, consacrent beaucoup de temps, d'énergie et de motivation aux conditions de formation postgraduée de leurs collègues. Ils sont le moteur du Forum des jeunes et les acteurs du changement. Je souhaite également remercier tous les membres pour leur confiance et leur soutien qui nous encouragent régulièrement à continuer, même si la tâche est parfois difficile. Je remercie par ailleurs la secrétaire de la SSGO, Sarah El Hamouri, qui nous est toujours d'une grande aide. Enfin, je voudrais remercier nos partenaires, le Comité de la SSGO, la Commission pour la formation postgraduée, la CMC et nos nouveaux partenaires internationaux de la DGGG et de l'ÖGGG pour leur agréable coopération.

Changements au comité

Une nouvelle présidence a été élue lors de l'assemblée générale de l'année sous revue. La présidente Franziska Winder a été remplacée par Benedict Krischer et Ruth Brechbühl succède à Cristian Bronz à la vice-présidence. Comme l'association a connu une forte croissance récemment, la présidence a également été restructurée à l'essai. Martine Favero assumera la fonction de secrétaire générale durant l'exercice 2020/21. Si cette nouvelle distribution des attributions fait ses preuves, elle sera inscrite dans les statuts. Charlène Insam occupe le poste de trésorière pour la troisième année.

Assemblée générale

Il a assez rapidement été clair que le congrès annuel de la SSGO devrait être annulé. Comme les séances du comité sont virtuelles depuis quelque temps déjà, la tenue de notre assemblée générale sous forme de réunion Zoom coulait de source. Nous tenions également à ce que le programme-cadre avec notre atelier puisse avoir lieu. Tant l'assemblée générale avec les votes et élections obligatoires que l'atelier avec trois intervenants se sont bien déroulés. Sous le titre « Fellowships around the world », le Dr F. Schwab, USB, a évoqué son expérience en Sierra Leone avec Médecins sans Frontières, le Dr M. Taha un fellowship en Australie et la création de sa plateforme en ligne « myfellowship.com » et enfin le Dr G. Manegold-Brauer, privat-docente, son stage en Allemagne en tant que médecin étranger.

Coronavirus et site Web

La pandémie a également eu des conséquences sur la formation post-graduée des membres. De nombreux hôpitaux ont supprimé des formations continues internes lors de la première vague ; de grandes manifestations ont été annulées et continuent de l'être. Afin de faciliter l'étude personnelle, nous avons compilé des ressources en ligne et les avons publiées sur notre site Web.

Réunions

Depuis 2019, nous avons considérablement augmenté la fréquence des séances du comité et les avons portées à une fois par mois, dont une sur deux en ligne. Depuis février 2020, toutes nos séances de comité se déroulent en ligne et la fréquence d'une réunion par mois a été maintenue. Même si tous ses membres ne peuvent pas toujours être présents, cela a considérablement augmenté la productivité et la flexibilité du comité et nous sommes très satisfaits du mode de fonctionnement actuel.

Fête estivale

Après la déferlante de la pandémie de coronavirus au printemps 2020 et suite à la réorganisation du comité du Forum des Jeunes, nous avons prévu un événement pour faire connaissance. En raison de la pandémie, nous avons opté pour une manifestation en plein air et nous nous sommes réunis en août pour un petit barbecue au bord du lac de Zurich. Des dispositions ont été prises pour le barbecue et les grillades et chacun a encore amené un petit quelque chose. Nous avons au départ pu profiter d'une soirée conviviale sous le signe de la bonne chère par un temps clément. Malheureusement, un orage s'est ensuite abattu sur Zurich conformément aux prévisions météo. Par bonheur, nous étions relativement à l'abri sous les arbres et nous avons pu terminer la soirée tranquillement avec un verre de vin. Nous espérons pouvoir organiser à nouveau cet événement en 2021 et, en fonction de la situation, l'ouvrir aux membres du Forum des Jeunes.

Coopération DACH

L'actuelle formation postgraduée sanctionnée par le titre de spécialiste en gynécologie et obstétrique est-elle porteuse d'avenir ? Que pouvons-nous apprendre les uns des autres ? Les représentants des Forums des jeunes de la DGGG et de la SSGO, ainsi que du Forum Junge Gyn de l'ÖGGG se sont intensivement penchés sur ces questions en 2019. Ces réflexions ont débouché sur une enquête en ligne en coopération avec l'EPF de Zurich, qui a été envoyée à des médecins-assistantes et assistants en gynécologie et obstétrique en Allemagne, en Autriche et en Suisse en août et septembre 2020. Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont pris le temps d'y répondre. Nous avons pu présenter les premiers résultats et en débattre au congrès de la DGGG à Munich. Ces données permettent d'examiner les cursus des trois pays sous de nouveaux angles. Elles fournissent des informations importantes sur les souhaits des personnes en formation et sur les forces et les faiblesses des systèmes. Des résultats plus détaillés devraient être publiés ces prochains mois et les enseignements tirés nous profiteront certainement encore longtemps.

Coopérations

Outre les coopérations internationales, nous prévoyons désormais une collaboration interdisciplinaire avec les Jeunes médecins de premier recours Suisses (JHaS). Nous nous réjouissons en particulier à la perspective de l'échange interdisciplinaire d'expériences dans la formation (rotations en soins ambulatoires, entre autres), les structures de formation postgradué et la structure organisationnelle. Nous sommes également en contact avec l'association Swiss Residents in Urology et l'ASMAC.

Cours bloc d'endocrinologie gynécologique

Le 12 septembre 2020 a été marqué par une grande nouveauté à trois titres : le tout premier cours bloc d'endocrinologie gynécologique qui était également le tout premier cours bloc bilingue et le tout premier cours bloc organisé par le Forum des Jeunes lui-même.

70 personnes au total ont assisté aux exposés de Prof. Stute sur la ménopause, de Prof. Renteria sur la contraception et de la privat-docente Wunder sur les troubles du cycle menstruel. Le cours portait sur la transmission de savoirs théoriques et pratiques, et les participantes et participants ont pu s'exercer à l'insertion du DIU et de l'Implanon dans la partie finale « hands on ».

Les trois membres de notre comité Martine Favero, Charlène Insam et Claudia Becker, dont le formidable engagement a permis le franc succès du cours, méritent un tonnerre d'applaudissements.

Un nouveau cours est prévu en 2021 !

Newsletter

Pour renforcer le contact avec nos membres et les tenir au courant de notre actualité, nous avons fortement augmenté la fréquence de nos newsletters. L'objectif actuel est de résumer toutes les nouvelles une fois par trimestre. La réaction positive a été très rapide, ce qui nous motive pour poursuivre sur cette lancée.

Perspectives

Les « chantiers » actuels sont le nouveau programme de formation post-graduée et les titres de formation approfondie, la refonte de notre site Web, la densification de notre réseau international ainsi que d'autres coopérations. Nous organiserons à nouveau notre cours bloc en 2021. Nous restons par ailleurs flexibles et nous adaptons aux changements dans la formation postgraduée. Après une année 2020 aussi mouvementée, nous ne manquerons certainement pas de domaines d'activité en 2021.

Rapport annuel Group du travail

L'endocrinologie gynécologique et la médecine de la reproduction (GTER)

Dresse Sabine Steimann

Congrès 2020

Le congrès annuel prévu à Lausanne a malheureusement dû être annulé en raison de la pandémie. Le GTER, la SSMR et la SSM auraient à nouveau été présents avec de nombreux thèmes intéressants.

Le *Women's Health Congress 2020* a eu lieu en janvier à l'hôpital universitaire de Lausanne. Des aspects très importants de la santé des femmes ont à nouveau été abordés, notamment « Healthy Aging – a Challenge/a Solution », les besoins particuliers en matière de contraception ou la passionnante keynote lecture du Dr Ben Davies, « The feasibility and associated risks of germline Editing ».

Réunions

Le Comité s'est réuni deux fois. Malheureusement, l'assemblée générale, qui a normalement lieu lors du congrès de la SSGO, a dû être annulée en concertation avec le Comité. La présidente du GTER a participé aux séances du Comité et à l'assemblée générale de la SSGO, de même qu'aux séances du Comité de la SSMR et de la SSM.

Titre de formation approfondie en endocrinologie gynécologique et en médecine de la reproduction

Le GTER a travaillé d'arrache-pied sur la révision du programme de formation postgraduée durant les deux années écoulées. L'objectif est de proposer une formation postgraduée de qualité et d'y impliquer également des centres privés et des cliniques de catégorie B. Une grande attention a par ailleurs à nouveau été accordée à la formation postgraduée scientifique. Le programme de formation postgraduée est en cours de consultation à l'ISFM et nous espérons qu'il pourra entrer en vigueur en juin 2021 avec une période de transition de 3 ans.

Cinq titres de formation approfondie en endocrinologie gynécologique et en médecine de la reproduction ont été attribués l'an passé.

Prise en charge des mesures de préservation de la fertilité par l'assurance obligatoire des soins (AOS)

La tâche principale du GTER l'an dernier a été la négociation avec les acheteurs de prestation des caisses-maladie (santésuisse, KPT et CSS) au sujet des prix forfaitaires par cas pour la préservation de la fertilité des adolescents et des adultes atteints de cancer.

Ces négociations ont requis beaucoup plus de travail et se sont avérées nettement plus chronophages que prévu. Nous espérons que les prix forfaitaires par cas négociés seront acceptés par le Surveillant des prix et le Conseil fédéral d'ici cet automne et que nos membres pourront alors envoyer leurs factures rétroactivement au 1er juillet 2019. Je tiens ici à remercier tous les membres pour leur grande patience.

Comité

En raison de l'annulation de l'assemblée générale, il n'y a pas eu d'élections au Comité l'an dernier.

Enfin et surtout, un grand merci aux membres du Comité pour leur collaboration constructive. Je tiens à remercier tout particulièrement Bruno Imthurn et Michael von Wolff pour leur formidable soutien dans les négociations avec les caisses-maladie.

Par ailleurs, j'espère que l'année 2021 sera à nouveau propice à de nombreuses rencontres et discussions personnelles.

Prenez soin de vous !

Rapport annuel de l'association pour l'urogynécologie et les pathologies du plancher pelvien (AUG)

Dresse Cornelia Betschart Meier, PD/ Dr Chahin Ahtari, PD

Le groupe de travail suisse pour l'urogynécologie et les pathologies du plancher pelvien vise à mettre en place des soins de haute qualité pour les problèmes urogynécologiques en Suisse et à travailler en réseau avec des sociétés spécialisées européennes et internationales. Tous les membres du conseil sont professionnellement actifs en tant que médecins dans des cabinets ou des cliniques et participent à de nombreux cours de formation en Suisse et à l'étranger. Le groupe de travail compte 85 membres.

Activités

En 2020, le conseil s'est réuni à trois reprises lors de trois assemblées du conseil le 17 janvier 2020 à Berne, puis en raison du COVID-19 lors de deux réunions en ligne le 4 juin 2020 et le 30 octobre 2020. Après l'annulation de la conférence annuelle de SGGG, l'assemblée générale de l'AUG a été reportée au 30 octobre 2020 en ligne.

Titre de formation approfondie

En 2020, quatre titres de formation approfondie en urogynécologie ont été décernés après avoir réussi l'examen. Depuis l'entrée en vigueur du titre de formation approfondie en urogynécologie en 2016, 35 titres au total ont été attribués.

Rapport de trésorerie

Les dépenses de notre société en 2020 se sont élevées à 14193 CHF. Plus de la moitié du montant dépensé va à la Société internationale d'urogynécologie (IUGA), à laquelle tous les membres de l'AUG sont affiliés. La deuxième dépense la plus élevée concerne la maintenance de la page d'accueil de notre site web. Le solde de trésorerie selon le relevé du 31 août 2020 est de 24360 CHF.

Lettres d'experts, Informations aux patientes et guidelines

En coopération avec la Société suisse de ménopause (SMG), le groupe de travail Colposcopie et pathologie cervicale AKOL et la Commission d'assurance qualité SGGG, une lettre d'expert sur la **thérapie au laser** a été créée en 2020. La lettre d'expert prend position sur l'application, les exigences et les évidences de la thérapie laser vulvo-vaginale / urogynécologique en gynécologie. Une mise à jour de la lettre d'experts n° 29 intitulée **Plancher pelvien pendant la grossesse et après l'accouchement** est en cours. Une nouvelle feuille d'information pour les patientes et une nouvelle déclaration de consentement ont également été rédigées avant la chirurgie pour le **retrait des filets** et sont en cours d'examen par la Commission d'assurance qualité. Des représentants du conseil de l'AUG sont impliqués dans la directive S2 de l'AWMF sur **l'incontinence urinaire**. Ces guidelines seront publiées en 2021. La directive internationale sur la **«Gestion des déchirures III/IV degré après l'accouchement par voie vaginale»** (numéro de registre de l'AWMF 015/079, directive S2k) a également été créé et publié en collaboration avec la Société allemande et autrichienne de gynécologie et d'obstétrique.

Multidisciplinarité

Le travail multidisciplinaire dans les soins de santé est d'une grande importance, en particulier dans les domaines où des patients sont impliqués de manière chronique et potentiellement récidivante. Dans le domaine de l'urogynécologie, c'est le Groupement d'Intérêt Suisse pour les Soins Urologiques (SIGUP) qui propose une plateforme d'échanges professionnels et une offre de professionnalisation de l'urothérapie. L'AUG est en échange avec le SIGUP et s'efforce de promouvoir le travail multidisciplinaire en urogynécologie et dans les centres du plancher pelvien.

Remboursement des agents comblants

En collaboration avec un partenaire industriel, l'AUG a soumis à l'OFSP une proposition de remboursement des agents comblants pour l'incontinence urinaire d'effort et mixte. Jusqu'à présent, ce traitement mini-invasif n'a pas été une prestation d'assurance maladie obligatoire. Cependant, il existe de plus en plus de bonnes études sur l'efficacité et l'innocuité des agents comblants. Le dossier est en cours d'évaluation par l'Office fédéral.

Urogynécologie laparoscopique

En 2020, l'AUG a lancé un programme d'urogynécologie laparoscopique au centre sitem-insel de Berne. Grâce à des simulations de laparoscopie, une préparation anatomique et des conférences vidéo, les collègues seront initiés à la technique de laparoscopie urogynécologique et la perfectionneront. Le cours sera ouvert chaque année aux collègues intéressés.

Conseil de l'AUG (Januar 2021)

Dr Chahin Ahtari, PD
Dresse Cornelia Betschart Meier, PD
Dresse Sonja Brandner
Dr Patrick Dällenbach, PD
Dr Daniel Faltin
Dresse Beatrix Hämmerle
Dr Hansjörg Huemer
Prof. Annette Kuhn
Prof. Sylvain Meyer
Dr Stefan Mohr, PD
Dr Daniel Passweg
Dr Daniele Perucchini, PD
Dr David Scheiner
Prof. Volker Viereck

Rapport annuel Group du travail pour la gynécologie et de l'obstétrique psychosomatique (GTGOP)

Prof. Manuella Epiney

Pour le GTGOP l'année 2020 a été marquée comme pour tous par les incertitudes, les annulations des rencontres et formations programmées et les adaptations en lien avec la crise sanitaire. Le GTGOP en a profité à l'interne pour redéfinir ses objectifs et poursuivre les collaborations et propositions pour les futures manifestations comme le congrès gynécologie suisse 2021, Dreiländertagung et 20^{ème} congrès de l'ISPOG prévus à Vienne en 2022.

Rapport annuel Gynea – Groupement suisse de gynécologie de l'enfant et de l'adolescente

Dresse Ruth Draths

2020, l'année du coronavirus. L'année a été très difficile pour Gynea aussi ; aucune des manifestations prévues n'a pu avoir lieu. Au lieu de cela, certaines ont dû être repensées en dernière minute ou purement et simplement annulées, avec les efforts d'organisation et l'absence de recettes que cela implique malheureusement. C'est pourquoi le budget a été négatif pour la première fois depuis des années et Gynea a été contrainte de se séparer de son ancien secrétariat. Mais il y a aussi de bonnes nouvelles : le comité directeur est désormais soutenu par deux jeunes collègues.

Rétrospective des activités 2020

• 1. Women's Health Congress

Le Women's Health Congress s'est tenu en janvier 2020, avant le début de la crise du coronavirus, à Lausanne. Conjointement avec la commission Contraception, Gynea a présenté le thème principal « **Contraceptive needs: a different approach** » (Besoins contraceptifs, une approche différente) avec trois conférences :

- I did everything right, so why am I pregnant? (J'ai tout fait correctement, pourquoi suis-je enceinte ?)
- Why Millennials need more than contraception? (Pourquoi les millennials ont-ils besoin de plus que d'une contraception ?)
- Is modern contraception effective enough for overweight women? (La contraception moderne est-elle suffisamment efficace chez les femmes en surpoids ?)

La session a attiré un public nombreux et les participants se sont impliqués dans la discussion.

• 2. Symposium sur la gynécologie de l'adolescente et la contraception à Pfäffikon, sous la direction scientifique de Gynea

Le symposium sur la gynécologie de l'adolescente et la contraception à Pfäffikon, prévu en mars 2020, n'a pas pu avoir lieu en raison de la pandémie et a été annulé en toute dernière minute par l'organisateur. Une nouvelle date a toutefois été fixée en septembre 2020 et a cette fois pu être maintenue. Certains intervenants ne pouvaient pas être présents en raison de la pandémie, une transmission en ligne a donc été mise en place, mais elle ne permettait malheureusement pas aux auditeurs d'intervenir.

- **3. Congrès 2020 de la SSGO**

Le congrès de la SSGO qui devait avoir lieu en juin 2020 a également été annulé ; Gynea n'a donc pas pu se charger du thème principal et de l'atelier comme prévu. Toutefois, l'ensemble du congrès a été reporté d'un an. Gynea pourra donc présenter le thème « Malformations génitales et chirurgie » sous forme physique ou virtuelle. L'atelier « Positive adolescent sexuality » (Sexualité adolescente positive) a malheureusement dû être retiré du programme 2021.

- **4. Congrès EURAPAG**

Le congrès de l'EURAPAG prévu en juin 2020 à Rotterdam a été reporté en 2021. L'EURAPAG (European Association for pediatric and adolescent gynecology) s'engage entre autres fortement dans la formation de jeunes collègues en proposant un congrès de médecins-assistants et en développant un programme d'études (voir ci-dessous).

- **5. Symposium Gynea**

L'accalmie de la pandémie durant l'été a suscité l'espoir d'une tenue du symposium Gynea sur les problèmes vulvaires en gynécologie de l'enfant à la fin de l'année. Un programme passionnant avec des intervenants interdisciplinaires est prêt, mais la deuxième vague a malheureusement empêché sa réalisation pour l'instant. Nous organiserons ce symposium axé sur la pratique dès que la situation le permettra.

Changements dans les effectifs

À la fin de l'année, la pédiatre Dorit Hoffmann, jusqu'ici coprésidente de Gynea, a démissionné du comité directeur pour motifs personnels. Les collègues proposées ont été élues au comité directeur lors de l'assemblée générale en ligne à l'automne 2020 :

- **Kerstin Ruoss**, pédiatre, cheffe de clinique à l'hôpital pédiatrique de Zurich
- **Anja Wüest**, gynécologue, cheffe de la clinique de gynécologie de l'Inselspital de Berne

Ruth Draths a été confirmée dans sa fonction de présidente.

Questions administratives

Le comité directeur s'est réuni trois fois durant l'année sous revue, dont deux en ligne. Il a également organisé un vote en ligne des membres pour l'élection des deux nouveaux membres du comité directeur et la confirmation de Ruth Draths au poste de présidente.

Modification des statuts

Une adaptation des statuts aux exigences actuelles était nécessaire et a été adoptée par les membres lors de l'assemblée générale en ligne.

Changement de secrétariat

Pour des raisons financières, Gynea a décidé de trouver une nouvelle solution pour le secrétariat. À partir du 1er mars 2021, il sera confié à Mme Martina Warth, assistante médicale.

Collaboration internationale

- FIGIJ : Gynea est membre de la Fédération Internationale de Gynécologie Infantile et Juvénile (FIGIJ) et représentée au sein de son comité directeur par Irène Dingeldein depuis 2020. La FIGIJ s'engage en faveur de la santé reproductive des fillettes et des adolescentes dans le monde entier, prend position contre la violence sexuelle, les abus, le mariage des enfants, la grossesse des adolescentes, soutient la formation en gynécologie pédiatrique et adolescente et organise les examens internationaux.
- L'EURAPAG, l'Association européenne de gynécologie pédiatrique et adolescente, réunit 21 pays. Gynea y est représentée par quatre délégués et pourra sans doute envoyer sa première pédiatre siéger au comité directeur. L'EURAPAG œuvre dans toute l'Europe en faveur de la reconnaissance de la gynécologie pédiatrique et adolescente en tant que discipline et propose une journée de formation pour les médecins-assistants (Trainee Congress) lors de chacun de ses congrès. Elle élabore actuellement un programme d'études en vue d'une formation homogène en Europe. Gynea participe à sa mise au point et milite en faveur de l'implication des pédiatres.

- Autriche : la plateforme autrichienne de gynécologie pédiatrique et juvénile interdisciplinaire PIKÖ est très active ces dernières années. Gynea participe régulièrement aux activités de formation continue et postgraduée par l'intermédiaire de Dr Navratil. C'est le cas actuellement et c'était également vrai sous forme numérique en 2020.
- Allemagne : Gynea est en étroite contact avec le groupe de travail allemand sur la gynécologie des enfants et des adolescentes et participe activement à la planification du symposium de Berlin ainsi que du cours intensif I. Dr Navratil s'implique depuis des années très fortement dans son organisation et continue de le faire, quoique sous forme numérique en ce moment.

Activités futures :

Gynea participera activement aux congrès et formations postgraduées suivants en 2021 :

Women's Health Congress, Aarau, 9 et 10.06.2021 (reporté de janvier 2021)

Session de Gynea et de la commission Contraception le 10 juin de 9h15 à 10h30 :

Prevention of discontinuation of contraception as a frequent reason for unintended pregnancy (La prévention de l'interruption de la contraception, facteur fréquent de grossesse non désirée)

- Examen et traitement des troubles de la coagulation sous contraceptif réversible à longue durée d'action, Merki, Zurich
- Adolescent's contraception continuation in Switzerland: a prospective observational study (La poursuite de la contraception chez les adolescentes en Suisse : étude observationnelle prospective), C. Diserens, Lausanne
- Communication et contraception : qui participe au choix de la contraception ? Christine Sieber, Berne (Santé Sexuelle Suisse)

Congrès de la SSGO 2021, 24 au 26.06.2021, congrès hybride (présentiel et en ligne)

Thème principal Gynea/GT Endoscopie gynécologique : 25 juin de 10h à 11h30, Malformations génitales et chirurgie :

- 1. Malformations des organes génitaux externes. Options thérapeutiques et conséquences pour l'enfant et l'adolescente, U. Kennedy, Zurich
- 2. Devenir et être femme, même sans utérus ni vagin. Diagnostic et thérapie de la MRKH, synthèse de 10 ans d'expérience, I. Dingeldein, Berne
- 3. Utilité clinique de la classification ESHRE/ESGE des malformations utérines, A. Feki, Fribourg
- 4. Operative Hysteroscopy in Uterine Anomalies (Hystérocopie opératoire des malformations utérines), R. Campo, Louvain

Atelier Gynea/SSMR/GTGOP, 24 juin : COVID-19 and reproductive health – management and counselling of contraceptive and fertility issues (COVID-19 et santé reproductive : consultations et gestion des problèmes de contraception et de fertilité),

- Medical implications – contraception and HRT (Implications médicales – contraception et THS), G. Merki
- Psychosocial implications – counselling for, against and in spite of COVID-19 (Implications psychosociales – consultations pour, contre et en dépit du COVID-19), S. Tschudin

Symposium de gynécologie de l'enfant et de l'adolescente à Berlin, 19 et 20.03.2021, congrès en ligne avec un programme réduit

European Congress of Paediatric and Adolescent Gynaecology (Rotterdam) du 9 au 12.06.2021, également en ligne

Cours bloc pratique sur la gynécologie de l'enfant et de l'adolescente, 4 décembre 2021, de 9h à 17h, présentiel si tout va bien

Dès qu'il sera possible de planifier le **symposium Gynea**, nous communiquerons sa date de réalisation.

Adresse actuelle

Gynea c/o

Dr Ruth Draths

Cabinet gynécologique Buchenhof

Buchenstrasse 8

6210 Sursee

gynea@gynea.ch

www.gynea.ch

Rapport annuel de l'Académie de médecine foeto-maternelle (AMFM)

Prof. Olav Lapaire

L'année 2020 a rapidement été plombée par des incertitudes : le COVID-19 a pris de l'ampleur, déterminant notre quotidien et tous les autres événements. En raison de la propagation extrêmement rapide du virus, toutes les manifestations ont été interdites à partir de la mi-mars 2020 et la session de printemps de l'AMFM n'a donc pas pu avoir lieu. La réunion de l'AMFM de juillet 2020, qui était prévue dans le cadre du congrès annuel de gynécologie suisse 2020, a également été annulée. Toutefois, le passage à une plateforme virtuelle a permis d'organiser enfin une réunion le 11 décembre.

Les premières recommandations sur le thème « Infection à coronavirus COVID-19, grossesse et accouchement » sont parues rapidement après le début de la pandémie. En collaboration avec la SSGO, la SSUMGO et la Fédération suisse des sages-femmes (FSSF), un avis d'experts intitulé « Infection à coronavirus COVID-19, grossesse et accouchement » a par ailleurs été publié en août 2020. L'avis d'experts « Recommandations pour l'administration d'immunoglobuline anti-D pendant la grossesse (= prophylaxie anti-D) » a en outre été finalisé en janvier 2020 en collaboration avec la SSGO.

Il reste à espérer pour 2021 que la situation en matière de nouvelles infections se calmera et se stabilisera dans les mois à venir, pour que les rencontres présentiels puissent bientôt reprendre.

Rapport annuel du groupe de travail activités humanitaires GTAH

Dresse Monika Mueller Sapin

Malgré la pandémie les activités du GTAH se sont poursuivies. Bien sûr, comme tout le monde, le groupe de travail a regretté les rencontres personnelles et le travail en réseau en raison de l'annulation du congrès annuel et de tous les autres événements. L'AG n'a pas eu lieu non plus car les 8 membres du comité dépassaient le nombre maximum admis. La communication s'est donc faite par visioconférence, courriels et échanges téléphoniques.

Congrès annuel 2021 : le Workshop accepté pour le congrès 2020 en collaboration avec l'Académie pour la médecine foeto-maternelle «Innovations techniques en gynécologie-obstétrique» n'était pas reconduit pour le congrès 2021. Le congrès 2021 annoncé sous forme hybride rendra également impossible la mise en place des spots humanitaires pendant les pauses et l'idée sera gardée pour l'avenir. Il n'y aura pas d'AG mais les membres du comité restent toujours disponibles pour des échanges souhaités.

Projets humanitaires : un nouveau règlement officiel pour la demande de soutien d'un projet humanitaire est maintenant publié sur la page d'accueil de la SSGO gynécologie suisse. Ainsi, les conditions de concours seront connues de tous les membres de la SSGO. Le montant annuel de soutien alloué par la SSGO reste inchangé à Fr. 50 000.- et sera réparti entre les projets sélectionnés. Une commission interne indépendante composée de 3 membres du comité du GTAH évaluera les projets soumis et transmettra sa recommandation au comité de la SSGO pour décision finale.

Rapport de Promotion allaitement maternel Suisse

Prof. Nicole Ochsenbein-Kölble

La fondation Promotion allaitement maternel Suisse fêtait ses 20 ans d'existence en 2020.

La pandémie a soulevé de nombreuses questions, y compris en matière d'allaitement. Au départ, l'incertitude à ce sujet était grande. Mais les experts sont rapidement tombés d'accord sur le fait que l'allaitement reste possible à condition de respecter les règles d'hygiène et de comportement recommandées.

Promotion allaitement maternel Suisse a organisé deux **brefs séminaires interdisciplinaires** : quatre conférences sur « **La santé mentale après la naissance** » ont été données à Zurich. Le colloque de Lausanne s'intitulait « **Soutenir l'allaitement pour une planète plus saine** » conformément au thème de la semaine mondiale de l'allaitement.

La **semaine mondiale de l'allaitement** 2020 était consacrée à l'impact de l'alimentation des nourrissons sur l'environnement. La campagne nommée « **Soutenir l'allaitement maternel pour une planète en meilleure santé** » s'est déroulée du 12 au 19.09.2020 en Suisse. 143 activités, co-organisées par les hôpitaux, les services de conseil en allaitement, les sages-femmes, les services de consultations parents-enfants et des pédiatres, ont eu lieu. 2800 cartes, 8100 affiches et 7000 jaquettes de protection du carnet de santé portant le slogan ont été mises en circulation à cette occasion.

La boutique en ligne a reçu plus de 1000 commandes en 2020. La popularité des **brochures**, des **livres** et des **films** de Promotion allaitement maternel Suisse (allaiter.ch/shop) en quelques chiffres :

- Brochure « Allaiter – pour bien démarrer dans la vie » : 63 000 exemplaires
- BD « Nouveaux horizons » sur l'allaitement maternel et le post-partum : 200 exemplaires
- Dépliant pour les pères : 5000 exemplaires
- Film éducatif « Breast is best » : 2000 vues (désormais accessible en ligne aussi)
- Court métrage « Breast is best » en 14 langues : 26 000 vues
- Film « L'allaitement des prématurés » : 5500 vues

En 2020, la commission scientifique s'est penchée sur la question importante de la « La santé psychique de la mère » et a compilé une liste de [liens](#) utiles.

Des cartes d'information sur l'application **mamamap** ont été distribuées gratuitement.

Des employeurs ont une nouvelle fois été sensibilisés à la thématique **allaitement et travail**. Cette année, l'accent était mis sur les établissements de restauration. L'offre de conseils juridiques en collaboration avec une juriste a été activement utilisée.

Savoir à quel moment les pauses d'allaitement peuvent être prises est une question qui revient souvent. Pour que les mères qui allaitent ne soient pas obligées de s'en remettre à la compréhension de leur employeur, le SECO a été prié d'ajouter la phrase suivante au commentaire afin de clarifier la situation : *Les pauses d'allaitement peuvent également être prises en totalité ou en partie au début ou à la fin des heures de travail, c'est-à-dire qu'il est possible de se présenter au travail plus tard et/ou de quitter le lieu de travail plus tôt.* Malheureusement, cette demande a été rejetée.

Plus de 100 femmes se sont procuré des informations pour les futures mères via contact@allaitez.ch en 2020. Elles ont ainsi obtenu, avant la fin de leur congé de maternité, des informations sur la poursuite de l'allaitement après leur retour au travail, des renseignements sur les bases juridiques, des check-lists pour se préparer, des feuilles d'information pour l'employeur ainsi que des adresses et liens utiles. Si l'inscription a eu lieu avant ou peu après la naissance, elles ont également reçu un premier e-mail d'information sur l'allaitement, les possibilités de soutien et mamamap.

Pour le tirage **2021**, une agence de rédaction spécialisée a simplifié et remis en page le texte de la version allemande de la brochure sur l'allaitement afin d'en améliorer la lisibilité. Les autres langues sont remaniées au fur et à mesure. Une information abrégée sur l'allaitement est par ailleurs en cours d'élaboration. D'autres employeurs doivent à nouveau être sensibilisés à la thématique allaitement et travail.

Plus d'informations et de détails sur allaitez.ch

Rapport annuel de la SGUMGO

- Section Gynécologie et obstétrique de la SSUM

Dr Tilo Burkhardt, PD

L'introduction du nouveau tarif TARDOC était toujours en souffrance en 2020. Il inclut la position « Ultrasons focalisés », dont la valeur intrinsèque présuppose le titre de spécialiste en gynécologie et obstétrique. Cette nouvelle position tarifaire et le fait que de nombreux centres de formation postgraduée ne sont plus en mesure de proposer les conditions requises pour obtenir l'attestation de formation complémentaire en ultrasonographie prénatale à tous les médecins en formation, rendent nécessaire une révision du programme de formation postgraduée en échographie. Dans le même temps, la formation en échographie gynécologique doit être améliorée. La SSUMGO a soumis des propositions dans ce sens à la SSGO.

Le groupe de travail « échographie gynécologique » remanie actuellement la brochure « Recommandations pour les examens échographiques en gynécologie ».

L'assemblée générale a mandaté le Comité pour deux années supplémentaires.

Membres et finances

Le nombre de membres a pu être augmenté de manière significative en 2020, avec 127 nouveaux membres contre 21 départs pour cause de retraite. La situation financière de la section reste bonne, la cotisation peut rester inchangée et tous les projets prévus peuvent être mis en œuvre. La reprise des activités de secrétariat de la SSUMGO par le bureau administratif de la SSUM (Meister ConCept) s'est traduite par une amélioration de la qualité mais aussi une hausse des coûts.

Activités de cours

En raison des restrictions liées à la pandémie, quelques manifestations ont pu être organisées en présentiel, d'autres ont été annulées. Différents organisateurs de cours ont rapidement opté pour des formats en ligne. La SSUM, la Commission de grossesse, de même que la SSGO ont contacté l'ISFM afin d'élaborer des lignes directrices pour la prise en compte des cours en ligne dans la formation continue et postgraduée.

Rapport annuel de la Société Suisse de Médecine de la Reproduction (SSMR)

Prof. Michael von Wolff

Remarques générales

La SSMR représente les intérêts de ses membres en tant qu'organisation professionnelle. Ses activités comprennent tous les aspects de la médecine de la reproduction, dont notamment la médecine de la reproduction assistée, la prise en charge psychosociale, la planification familiale et la biologie de la reproduction. Le travail de la SSMR est accompli par un ensemble de sept commissions (par ordre alphabétique) :

- FertiForum : commission d'assistance psychologique pour lutter contre l'infertilité.
- FertiSave : commission de mesures pour la préservation de la fertilité en cas de maladies malignes et bénignes.
- FIVNAT : commission de collecte, de validation et d'évaluation des données FIV/ICSI (ART).
- Contraception : commission pour le planning familial.
- Politics & Society : commission de représentation des intérêts de centres privés proposant des prestations de médecine de la reproduction assistée.
- SWICE : commission d'embryologistes dans le cadre de la médecine de la reproduction assistée.
- En voie de création : Commission Q : commission pour l'assurance qualité (création sous la régie de F. Häberlin)

Objectifs concrets pour 2020

- 1. Établissement du nouveau secrétariat
- 2. Adaptation de la structure sociale aux évolutions de la discipline
- 3. Nouveau gestionnaire des données FIVNAT/statisticien
- 4. Implémentation du remboursement des coûts de mesures de protection de la fertilité
- 5. Élaboration d'un nouveau site web
- 6. Préparation de modification des statuts
- 7. Analyse scientifique des données FIVNAT

Autres défis

- 8. Pandémie de COVID-19

Ad 1.

En 2020, M. Weder a confié le secrétariat de la SSMR à Meister ConCept (interlocutrices : S. Ledermann, C. Thirion).

La SSMR remercie chaleureusement M. Weder pour son formidable soutien à la SSMR.

Depuis janvier 2020, Meister ConCept représente les intérêts de la SSMR. À partir de 2021, ceux du FIVNAT seront également représentés par Meister ConCept.

Outre la représentation optimale des intérêts de la société et l'optimisation des processus administratifs, un objectif central du nouveau secrétariat était d'éviter les coûts opérationnels élevés du secrétariat.

Tous ces objectifs ont été atteints jusqu'à présent. Meister ConCept satisfait aux exigences d'une disponibilité plurilingue et quasi continue, d'une rationalisation des processus administratifs et d'une haute efficacité. Selon une analyse intermédiaire (d'une pertinence limitée) en automne 2020, les coûts opérationnels de Meister ConCept sont moins élevés que prévus initialement. Un calcul exact ne sera toutefois possible que fin 2021 au plus tôt, quand Meister ConCept aura également pris en charge les tâches administratives du FIVNAT.

L'analyse intermédiaire montre également que l'objectif visé peut être atteint ; à savoir, affecter les coûts du secrétariat aux différentes commissions afin de pouvoir mieux contrôler et gérer les dépenses.

Ad 2.

Lors de l'assemblée générale en janvier 2020, M. von Wolff a proposé une adaptation de la structure de la société.

Motif : la SSMR couvre principalement des sujets touchant à la médecine de la reproduction ; la commission *Contraception* de la SSMR n'est, de ce fait, pas idéalement représentée par la SSMR. Elle serait toutefois idéalement représentée par la SSM, qui connaît actuellement une croissance rapide, puisqu'elle englobera sans doute également l'endocrinologie gynécologique – qui n'est pas représentée dans nos sociétés de disciplines médicales jusqu'à présent – à partir de 2021.

En raison du déficit de communication au sein de la commission *Contraception*, ce sujet n'a pu être abordé qu'insuffisamment lors de l'assemblée générale de la SSMR en janvier 2020. Il a été décidé qu'au cours de l'année 2020, la question serait soumise à la discussion entre la SSM et la commission *Contraception* pour décider début 2021 quelle société de discipline médicale représenterait ce domaine thématique à l'avenir.

Ad 3.

Ayant atteint l'âge de la retraite, C. Limoni se retirera en tant que statisticien du FIVNAT fin 2020.

Ses performances pour le FIVNAT et, donc, pour la SSMR, ont été exceptionnelles. La SSMR remercie C. Limoni de tout cœur pour son engagement.

La commission FIVNAT a donc sélectionné un successeur parmi trois candidats. Monsieur Jérémy Lévy prendra le relais en tant que statisticien du FIVNAT à partir du 01.01.2021.

Ad 4.

Depuis le 01.07.2019, dans certaines conditions, les mesures de protection de la fertilité en cas de maladies malignes doivent être prises en charge par les caisses d'assurance-maladie, et depuis le 01.07.2020, également en cas de maladies bénignes.

Le problème est toutefois que, jusqu'ici, les coûts de ces prestations n'ont pas encore été définis.

Pour cette raison, une Task Force composée de S. Steimann (GTER, responsable), B. Imthurn (président du conseil scientifique de la SSGO) et M. v. Wolff (président de la SSMR), avec le soutien de T. Bosshart (PwC) et, au sens large, également de la SGGO et de la FMCH, est en train de négocier avec les communautés d'achat de prestations des assureurs-maladie/ caisses d'assurance-maladie Santesuisse, HSK et CSS. Différents centres de fertilité ont assisté la Task Force lors du calcul des coûts des mesures. H+, représentant les hôpitaux suisses, y contribue également.

Les négociations sont complexes : elles doivent être menées séparément avec les trois communautés d'achat de prestations des assureurs-maladie/caisses d'assurance-maladie, ces dernières ayant recours à différents modèles de calcul.

À la date de la rédaction de ce rapport, en novembre 2020, il semble que les négociations aboutiront. Nous visons à ce qu'une recommandation puisse être donnée lors de l'assemblée générale en janvier 2021 indiquant comment procéder avec les factures gelées concernant les mesures de protection de la fertilité prises jusqu'à présent.

Ad 5.

L'ancien site web de la SSMR étant très confus et non compatible avec les appareils mobiles, un nouveau site web est en cours d'élaboration depuis 2020.

L'objectif est de concevoir un site web pouvant être actualisé de manière à être opérationnel pendant environ 10 ans. Une Task Force composée de C. Thirion (Meister ConCept), A. Raggi, V. Cottin, M. Bleichenbacher et M. v. Wolff accompagne cette nouvelle conception. Tout est mis en œuvre afin de pouvoir lancer une première version d'ici l'assemblée générale de 2021.

Ad 6.

Les dépenses de la SSMR/FIVNAT sont, entre autres, couvertes par les cotisations des membres, les dons et (principalement) par les frais de cycle de FIV.

Ces derniers doivent être considérés comme une cotisation adaptée à la force économique d'un centre. Cela n'étant toutefois pas mentionné clairement, ni dans les statuts de la SSMR ni dans le règlement du FIVNAT, il y a risque d'un paiement rétroactif de la TVA et d'un paiement de la TVA à l'avenir. Cela peut probablement être évité en adaptant les statuts, de manière à ce que ce point y figure clairement.

Pour cette raison, une Task Force composée de Monsieur D. Clavadetscher (avocat, notaire, expert fiscal diplômé), M. Weder (secrétariat FIVNAT), S. Ledermann (secrétariat SSMR), M. Schneider (vice-président FIVNAT) et

M. v. Wolff (président SSMR) s'est penchée sur les avantages et les risques d'une adaptation des statuts. Il a été constaté unanimement qu'une modification des statuts devrait avoir lieu pour des raisons économiques et juridiques. Suite à quoi la Task Force étudie le remaniement des statuts depuis la moitié de l'année 2020. L'assemblée générale de 2021 décidera en présence de D. Clavadetscher si les travaux de révision des statuts doivent être poursuivis. Il est prévu de présenter l'adaptation des statuts lors d'une assemblée générale extraordinaire au printemps 2021-22.

Dans ce cadre, une adaptation et, si possible, une harmonisation des règlements de toutes les commissions sont prévues.

Ad 7.

Déjà en 2019, une analyse systématique du registre FIVNAT quant aux résultats de la période de peripartum chez les enfants nés de FIV avait été proposée par M. von Wolff.

Tous les centres ont été contactés pour savoir s'ils étaient d'accord pour procéder à une analyse. Un centre n'y est pas favorable. C. Limoni s'est également déclaré prêt à apporter son soutien à une telle analyse. V. Mitter a élaboré une demande d'évaluation éthique sous la direction de M. von Wolff, qui a été soumise entre-temps. Les analyses auront lieu en 2021.

Ad 8.

La pandémie de COVID-19 a également influencé le travail de la SSMR.

La SSMR a émis des recommandations relatives au conseil avant les thérapies de fertilité et relatives à la réalisation de ces dernières ; ces recommandations ont été publiées sur le site web de la SSMR.

En 2020, le travail de la SSMR a principalement eu lieu virtuellement. La retraite d'une journée qui était prévue a été organisée sous la forme de trois conférences en ligne.

Malgré la pandémie, la SSMR a été pleinement fonctionnelle.

D'autres activités organisées par les commissions de la SSMR seront pré-sentées brièvement lors de l'assemblée générale janvier 2021 sous format PowerPoint.

Le Comité de la SSMR remercie toutes les personnes qui se sont engagées pour la SSMR, de manière visible ou moins visible. Le succès de la SSMR est le résultat de cet engagement.

Rapport annuel de la Société Suisse d'Endocrinologie Gynécologique et Ménopause (SSEGM)

Prof. Petra Stute

(Société Suisse de Ménopause, SSM, jusqu'au 13.01.2021)

Réunions 2020 du comité directeur

Le comité directeur s'est réuni une fois à Lausanne, une fois en ligne et une autre fois à Berne.

Women's Health Congress

Le 17^e Women's Health Congress, initialement prévu les 13 et 14 janvier 2021 à l'hôpital universitaire de Zurich, a été déplacé dans un bâtiment de congrès plus spacieux à Aarau en raison de la pandémie de coronavirus. La situation ne s'étant pas améliorée, il a été décidé de le reporter aux 9 et 10 juin 2021, toujours à Aarau. En concertation avec la SSMR, le programme a été restructuré et adapté à la spécialisation croissante des deux sociétés. La première journée sera consacrée à la médecine et à la biologie de la reproduction, tandis que la seconde abordera des sujets liés à la ménopause, à l'endocrinologie gynécologique et à la prévention.

Nous serions ravis que vous soyez de la partie à Aarau ce printemps.

Assemblée générale du 14.01.2021, en ligne

L'assemblée générale s'est tenue comme prévu le 14.01.2021, mais en ligne, ce qui a permis à un plus grand nombre de membres d'y assister.

Le point essentiel était la transformation de la SSM en SSEGM :

depuis le 14.01.2021, la Société Suisse de Ménopause (SSM) s'appelle la

Société Suisse d'Endocrinologie Gynécologique et Ménopause (SSEGM).

Outre la ménopause, elle fédère et promeut désormais le domaine de l'endocrinologie gynécologique, son savoir scientifique, sa recherche scientifique, sa formation continue et son assurance qualité. Les statuts ont dû être adaptés en conséquence.

- Conformément à l'ordre de roulement, les **élections au comité directeur** devaient avoir lieu : au cours de l'année, Prof. Mario Litschgi et Dr Niklaus Flütsch s'en étaient retirés de leur propre initiative. Dr Ursula Gobrecht-Keller, Dr Margarethe Rossmann-Halder et Dr Susanna Weidlinger ont été élues nouveaux membres du comité directeur.
- Au 31.12.2020, le **nombre de membres** avait augmenté à 236.
- Un grand merci aux 8 bienfaiteurs pour leur soutien !
- **Services pour les membres de la SSEGM** : fiches d'information en D, F et I, rabais sur les cours sur la ménopause de DMG e. V. et frais réduits de participation au congrès annuel de DMG e. V.
- **Mise en jeu de deux places gratuites** par an pour les cours sur la ménopause de DMG e. V. au stand de la SSEGM lors du congrès annuel de la SSGO.
- Projet « **Liste des préparations TSH** » : élaboration d'un tableau synoptique de tous les produits pour les symptômes de la ménopause disponibles sur le marché suisse.
- **Publication du résumé de la directive S3** « Pérимénopause et post-ménopause – diagnostic et interventions » dans la revue « Gynäkologische Endokrinologie, Menopause, Prävention und Orthomolekulare Medizin », Springer Medizin, décembre 2020.
- Les manifestations pour profanes et IMS ont été annulées pour cause de COVID en 2020.

Le **SSEGM Science Award 2021** d'un montant de CHF 1000.– est décerné à Mme Serena Fiacco pour son abstract intitulé « Transdermal estradiol treatment differentially impacts estradiol fluctuations when started in the early or late menopausal transition – possible implications for the treatment of perimenopausal depression ». La présentation des travaux ainsi que la remise du prix auront lieu lors du Women's Health Congress, le 10.06.2021 à Aarau.

Rapport annuel Conférence des médecins-chefs de service de gynécologie

Prof. Seraina Schmid

En 2020, les collègues médecins-chefs de service suivants ont été accueillis en tant que nouveaux membres :

Gesine Meili (Winterthur), Stefanie Huggler (Uznach), Eberhard Arnold (Richterswil), Corinna Christmann (Lucerne), Christine Brambs (Lucerne).

Pour la CMC aussi, l'année 2020 a été dominée par la pandémie de coronavirus qui nous a obligés à tenir tant la séance de printemps que celle d'automne en ligne. Dans ce contexte, l'exposé liminaire de Prof. Undine Lang « Peur et résilience en période d'incertitude » était en prise avec l'actualité et a présenté des avis importants pour faire face à la pandémie persistante.

Les séances et les activités de la CMC se sont une nouvelle fois concentrées sur la formation prégraduée et postgraduée, avec un travail intensif sur la future orientation de la formation de spécialiste et du titre de formation approfondie opératoire et sur les exigences posées aux cliniques de formation postgraduée. À cette fin, une enquête sur les exigences professionnelles auxquelles devront répondre les gynécologues de demain a été menée auprès des dirigeants des établissements de formation postgraduée au sein de la CMC, mais également en ligne auprès de tous les membres de la SSGO avant la séance de printemps. Pour les détails de ce travail, je renvoie au rapport de Franziska Maurer (département formation).

Rapport annuel de la Société Suisse de Sénologie (SSS)

Prof. Martin Haug

En cette année particulière aussi, je souhaite partager mes réflexions avec vous. La situation a été et reste très exigeante, nous avons dû renoncer à beaucoup de choses ou accepter des restrictions notables.

Néanmoins, je suis profondément convaincu que ces sentiments sont mis en perspective par ce que d'autres ont subi, comme le fils de mon collègue et ami décédé à l'âge de 25 ans durant l'été des suites d'une courte et grave maladie, ou les nombreuses personnes qui ont perdu des amis, des membres de leur famille et des êtres chers à cause du COVID-19.

Nous allons toujours bien et je pense que c'est avec cette attitude positive que nous devrions aborder 2021. Dans cet esprit, je souhaite envisager avec vous l'avenir et examiner ce que la nouvelle année va apporter.

Aspects stratégiques

L'année 2020 a été principalement marquée par l'annulation et le report de nombreuses activités prévues par nos membres et les groupes de travail (GT) de la SSS. Les membres de celle-ci ont toutefois été tout sauf passifs. Fait réjouissant, beaucoup d'activités ont néanmoins été réalisées de manière très différente au niveau virtuel, et nos groupes de travail se sont adaptés rapidement et en souplesse à cette nouvelle forme de communication, tout à fait dans l'esprit de la philosophie fondamentale de la SSS et de ses membres, à savoir améliorer la qualité de la prise en charge médicale interdisciplinaire des patientes atteintes d'un cancer du sein.

Aspects financiers

2020 a été une année financièrement désastreuse pour la SSS et c'est peu dire. À eux seuls, les coûts restant à charge après des événements annulés représentent une somme à cinq chiffres. D'un autre côté, ces montants permettent peut-être à une entreprise, une organisation ou un hôtel d'échapper à une faillite imminente. Ces pertes ne nuiront pas à la SSS à long terme.

Les GT de la SSS en 2020

Groupe de travail MIBB

À la fin de l'année 2020, Dr Claudia Kurtz, médecin-adjointe en radiologie et médecine nucléaire, Hôpital cantonal de Lucerne (LUKS), Lucerne, présidente du GT MIBB, a transmis la présidence à son successeur direct, Dr Constanze Elfgén, spécialiste en gynécologie et obstétrique, Centre du Sein SA, Zurich, et à la coprésidente Dr Sabine Zehbe, spécialiste en radiologie, clinique Stephanshorn, Saint-Gall. Dr Daniela Schwegler-Guggenmoos, radiologie, Aarau, continuera à assumer la direction du Quality Group en 2021. Nous remercions vivement Claudia Kurtz pour son engagement et l'excellent travail accompli durant sa présidence

En 2020, la Suisse comptait 54 centres et 273 chirurgiens enregistrés pratiquant, en tant que procédure diagnostique et thérapeutique, la biopsie du sein assistée par le vide conformément à la norme de qualité MIBB. De nombreux centres du sein ont répondu à notre appel et fourni d'excellentes données anonymisées de suivi à long terme des patientes ayant subi une biopsie assistée par le vide d'une lésion B3. Elles seront présentées au symposium MIBB 2021 dans le cadre du congrès annuel de la SSS à Bâle.

Le nombre temporairement bas de cas de COVID-19 en septembre 2020 a permis de réaliser le symposium MIBB et les cours pratiques de biopsie minimalement invasive assistée par le vide à Lucerne. Les réactions extrêmement positives des participantes et participants nous ont réjouis et nous incitent à continuer de proposer ces événements de haut niveau.

Groupe de travail SCBC

En février 2020, le Dr Maik Hauschild (Centre interdisciplinaire du sein, Centre de santé de Fricktal) a repris la présidence du GT SCBC, succédant ainsi au Dr Cornelia Leo, privat-docente. Nous le félicitons chaleureusement pour sa présidence. Il conduira les affaires conjointement avec Prof. Seraina Schmid, Gynécologie, Grabs SG (secrétaire) et Dr Patrik Weder, Oncologie, Saint-Gall (responsable du sous-groupe SBCDB).

Nous remercions vivement Cornelia Leo pour les services rendus au SCBC. Elle a désormais pris ses fonctions au sein de la Commission du Label de qualité de la LSC.

En raison de la crise du coronavirus, une seule réunion virtuelle a pu avoir lieu en octobre 2020. Tous les membres y ont été informés des principaux changements relatifs aux critères de qualité révisés du label, qui entrent en vigueur au 01.01.2021. Ils y ont aussi reçu des explications sur le « membre supplémentaire de l'équipe centrale pour la chirurgie plastique ». Il est ainsi plus facile de gérer le remplacement du « premier membre de l'équipe centrale pour la chirurgie plastique ». Cette fonction peut être exercée par un chirurgien plasticien ou un chirurgien du sein (gynécologue ou chirurgien).

La résolution des problèmes d'interfaces entre les différentes bases de données afin d'assurer la qualité du benchmarking restera un enjeu important en 2021. L'assurance qualité chez les partenaires de réseau des centres porteurs du label de qualité sera également un thème central.

Groupe de travail YSSS

Dans un effort pour rendre la SSS encore plus attrayante pour ses membres (notamment les jeunes sénologues), nous avons soutenu et réalisé l'organisation d'une Masterclass internationale de sénologie par notre Working Group Young Senologists le 20 novembre, sous la direction de Thanh Lam et de Claudia Rauh. Malheureusement, elle a elle aussi dû être reportée au 28 mai 2021. Nous sommes néanmoins optimistes quant au fait que cette seconde tentative sera un franc succès et aidera la relève à s'organiser, réseauter et échanger.

Les personnes intéressées peuvent contacter Dr Lam (giang.t.lam@hcuge.ch)

Oncoplastic Breast Consortium

Voir ci-dessous et sur www.oncoplasticbc.org.

Temps forts

Titre de formation approfondie sénologie

Après plus de 2 ans de préparation par Dr Franziska Maurer, Prof. Walter P. Weber, Andreas Günthert et Martin Haug, c'est fait : les deux formations approfondies identiques, intitulées « sénologie gynécologique » pour les spécialistes en gynécologie et « sénologie chirurgicale » pour les spécialistes en chirurgie ont été approuvées à l'unanimité par l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM). Les deux formations approfondies sont des sous-spécialisations après l'obtention du titre de spécialiste FMH en gynécologie (SSGO) et en chirurgie (SSC).

Congrès annuel de la SSS à Lucerne

En 2020, le congrès annuel de la SSS a pu être mené à bien à Lucerne, durant une « accalmie » de la pandémie, en respectant des mesures de sécurité et des règlements stricts. Il a été un franc succès, tant en termes de participation que de recettes, grâce notamment à l'engagement infatigable du CO et du président du congrès et past-president de la SSS, Prof. Andreas Günthert, que nous remercions ici une nouvelle fois de tout cœur.

OPBC (Oncoplastic Breast Consortium)

Sur la base de l'OPBC Consensus Conference on Knowledge Gaps in Oncoplastic Surgery, l'agenda de recherches de l'OPBC a pu être publié dans *The Lancet Oncology* en août 2020. Un grand merci au Prof. Walter Weber, fondateur de l'OPBC et à qui l'on doit l'initiative de la Consensus Conference.

Travaux scientifiques du groupe de travail de Nicola Aceto, Hôpital universitaire de Bâle

La publication dans *Cell* 2020 de l'article « Hypoxia triggers the Intravasation of clustered circulating tumor cells » du groupe entourant Nicola Aceto démontre une fois de plus le niveau élevé des travaux scientifiques et des publications des membres de la SSS.

Nouveaux traitements du cancer du sein

Malgré le COVID, de très nombreux nouveaux médicaments importants sont apparus en 2020 dans l'ensemble du monde (industrialisé) et donc en Suisse (autorisation pour certains, publications révolutionnaires pour d'autres). Ils améliorent le pronostic du cancer du sein et sont devenus ou deviendront bientôt de nouveaux « Standards of Care ».

En font partie (sans prétention à l'exhaustivité) :

- 1. Enhertu (fam-trastuzumab deruxtecan-nxkii)
- 2. Lynparza (olaparib)
- 3. Nerlynx (maléate de nératinib)
- 4. Piqray (alpélisib)
- 5. Talzenna (tosylate de talazoparib)
- 6. Tecentriq (atezolizumab)
- 7. Trodelvy (sacituzumab govitecan-hziy)
- 8. Tukysa (tucatinib)

Perspectives et visions 2021

- **Congrès annuel 2021 de la SSS à Bâle** : le prochain congrès annuel de la SSS aura lieu les 9 et 10 septembre 2021 à l'Hôpital universitaire de Bâle. Le CO est déjà en train de composer un programme, toujours très attractif, avec la participation d'intervenants de renommée internationale.
- La **réalisation du module 1** du diplôme de la SGS/SSS doit devenir un élément obligatoire du catalogue d'exigences pour les deux formations approfondies monodisciplinaires de sénologie gynécologique/chirurgicale de la SSGO/SSS.
- **Évaluation de l'évolution du diplôme de sénologie** en diplôme universitaire (Certificate of Advanced University Studies : CAS). Élaboration d'une proposition concrète en collaboration avec l'Université de Genève. L'Université de Bâle sera sollicitée en tant que partenaire dès que la demande à l'Université de Genève aura été acceptée.
- Poursuite de la promotion de la relève de la SGS/SSS.
- **Définition de normes** en matière de chirurgie de reconstruction mammaire (quand et comment) et échange entre les centres du sein.

J'avais déjà mentionné cette citation d'Henry Ford dans mon rapport annuel 2019 et j'aimerais la conserver en tant que principe directeur de la SSS, car elle reflète fidèlement sa philosophie : en agissant ensemble, de manière interdisciplinaire, nous sommes meilleurs.

« Se réunir est un début,
rester ensemble est un progrès,
travailler ensemble est la réussite. »

Henry Ford

Je vous souhaite à tous une bonne année 2021 sous le signe de la santé et de la réussite, de l'optimisme, une attitude positive et beaucoup d'énergie pour relever les nouveaux défis.

IMPRESSUM

Editeur :

Société Suisse de Gynécologie et d'Obstétrique, gynécologie suisse

Rédaction :

Prof. David Stucki
Château de la Haute Fin
Hohezalg 2
3185 Schmitten
Tél. +41 26 494 18 69

Coordination :

Barbara Vetsch, BV Congress Creating GmbH
Industriestrasse 37, 8625 Gossau
Tél. +41 44 683 14 84
barbara.vetsch@bvcongress-creating.ch
www.bvcongress-creating.ch

Mise en page :

Mike Bierwolf, mike@bierwolf.ch, www.bierwolf.ch